Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260224-202602242-DE

Centre Communal d'Action Sociale

Commune de MAXENT

Ille-et-Vilaine

****

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **monsieur Ange PRIOUL, Président.**

Date des convocations : 16 février 2026

Présents : ***Anne-Sophie Bohuon, Robert Bougeard, Françoise Brégère, Françoise Foucaud, Bernard Hubert, Isabelle Joubrel, Roland Pépin, Ange Prioul, Marie-Claude Simon*** ----------

Absent excusé : ***Pierre-Ellin Silvestre*** ----------

Absent : Soizic Blot ----------

Secrétaire de séance : Roland Pépin

2026/002 - Budget primitif 2026

Monsieur le Président propose d'établir le budget de l'exercice deux mil vingt-six en fonction des réalisations deux mil vingt-cinq. Pour équilibrer le budget monsieur le Président propose d'inscrire une subvention municipale de 3470.70 euros sollicitée près du conseil municipal.

Le budget primitif deux mil vingt-six est ainsi établi :

Section de fonctionnement : Dépenses 12950 euros, Recettes 12950 euros,

Section d'investissement : Dépenses 28,62 euros, Recettes 28,62 euros,

Le budget deux mil vingt-cinq est voté à main levée.

Votants 9 – Abstentions 0 – Contre 0 – Pour 9. Le budget est adopté à l'unanimité.

Le Conseil d'administration sollicite auprès du conseil municipal une subvention à raison de 3470.70 euros.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Président.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE * MAXENT 35580